



ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE

Affiliée FFRandonnée n°02411

2026-2027

BULLETIN D'ADHÉSION

Du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027

Adhérent 1 NOM : PRÉNOM : Date de naissance :

☎ Mobile : E-mail : Nationalité :

N° licence (à compléter en cas de renouvellement) : Sexe :

Autre adhésion ASH * (si oui, noter le nom de la Section) :

Adhérent 2 NOM : PRÉNOM : Date de naissance :

☎ Mobile : E-mail : Nationalité :

N° licence (à compléter en cas de renouvellement) : Sexe :

Autre adhésion ASH * (si oui, noter le nom de la Section) :

Adresse :

Code postal : Ville : ☎ Domicile :

Tableau à remplir pour les personnes supplémentaires dans le cas d'une adhésion familiale de plus de 2 personnes.

	NOM	PRÉNOM	Sexe	Date de naissance	Parenté	Autre adhésion ASH *
Adhérent 3						
Adhérent 4						

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT :

NOM : PRÉNOM : ☎ Mobile :

Adhésion ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE avec Licence FFRandonnée / choix de l'assurance :

Cocher selon votre(vos) choix et remplir la(les) ligne(s) 1- du tableau récapitulatif du règlement au verso.

- | | |
|--|---|
| ☐ Individuelle Adulte IA (âge ≥ 26 ans) : 53,00 € | ☐ Individuelle Multi loisirs Adulte IMA (âge ≥ 26 ans) : 66,00 € |
| ☐ Individuelle Jeune IJ (âge < 26 ans) : 25,00 € | ☐ Individuelle Multi loisirs Jeune IMJ (âge < 26 ans) : 40,00 € |
| ☐ Familiale F : 106,00 € | ☐ Familiale Multi loisirs FM : 132,00 € |

Les licences **Individuelles** assurent la Responsabilité civile, la Protection Juridique et les Dommages Corporels. Elles couvrent les activités, dans le monde entier (à l'exclusion des pays non couverts), de randonnée à pied, raquette, marche nordique et ski de fond, dans le cadre associatif ainsi que sur initiative personnelle. Les licences **Multiloisirs** couvrent, en plus, les loisirs sportifs de pleine nature (cyclotourisme, VTT, ski, randonnée glaciaire, passage avec petite escalade sans dépasser la cotation PD (pas difficile), activités d'eau vive, randonnée équestre, ...). Ces activités sont assurées sans restriction à titre individuel, mais, pratiquées à titre associatif, elles sont assurées uniquement si les normes de pratique et d'encadrement sont respectées.

Les licences **Familiales** assurent : le conjoint ou concubin notoire ou partenaire pacsé, les enfants et les petits-enfants mineurs et/ou majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge et vivant sous le même toit que leur parent (seul et unique domicile). Nous vous conseillons de consulter le détail des garanties offertes selon les différentes licences ainsi que la liste exhaustive des licences proposées sur le site de la FFRandonnée : <https://www.ffrandonnee.fr/>. Des garanties supplémentaires décès/invalidité et/ou indemnités journalières peuvent être souscrites en option auprès de la FFRandonnée.

☐ **Adhésion ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE seule si vous êtes déjà licencié(e) FFRandonnée pour la saison 2026-2027 : 25,00 € (Individuelle Adulte) ou 12,00 € (Individuelle Jeune) ou 50,00 € (Familiale).**

Remplir la(les) ligne(s) 2- du tableau récapitulatif du règlement au verso.

Dans ce cas, joindre une photocopie de la (des) licence(s) de la saison en cours.

ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE – 27 rue de Los Heros – 33185 LE HAILLAN

Site Internet : <https://www.ashrando.fr/>

☐ **Abonnement optionnel « Passion Rando » : 10,00 €** par an (4 numéros) - **Magazine de la FFRandonnée**.
Plus d'informations sur <https://www.ffrandonnee.fr/>. Remplir la ligne 3 du tableau récapitulatif du règlement ci-dessous.

☐ * **Si vous êtes déjà adhérent(e) pour la saison en cours à au moins une autre section ASH** : nous remettre le « reçu de 8 € » délivré par l'une de ces sections pour chaque adhérent concerné, et déduire cette somme du montant de votre règlement (une seule déduction par adhérent). Remplir la ligne 4 du tableau récapitulatif du règlement ci-dessous.

Récapitulatif du règlement à joindre, par chèque

à l'ordre de **ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE** :

		Quantité	Montant à reporter
1-1	Licence Individuelle Adulte IA à 53,00 €		=
1-2	Licence Individuelle Multi loisirs Adulte IMA à 66,00 €		=
1-3	Licence Individuelle Jeune IJ à 25,00 €		=
1-4	Licence Individuelle Multi loisirs Jeune IMJ à 40,00 €		=
1-5	Licence Familiale F à 106,00 €		=
1-6	Licence Familiale Multi loisirs FM à 132,00 €		=
2-1	Adhésion Individuelle Adulte déjà licencié pour 2026-2027 à 25,00 €		=
2-2	Adhésion Individuelle Jeune déjà licencié pour 2026-2027 à 12,00 €		=
2-3	Adhésion Familiale pratiquants déjà licenciés pour 2026-2027 à 50,00 €		=
3	Abonnement optionnel « Passion Rando » à 10,00 €	1	=
4	* Déduction -8,00 € si déjà adhérent à une autre section ASH		=
		Total règlement	=

Dans le cas d'un renouvellement de licence et pour chaque adhérent concerné :

- Joindre au présent Bulletin le document « Conseils de santé – Attestation sur l'honneur (pratiquant majeur) » dûment complété et signé. Pour un mineur, utiliser le document « Questionnaire de santé (pratiquant mineur) ». Ces documents sont disponibles sur le site <https://www.ashrando.fr/>.
- ou, à défaut, joindre au présent Bulletin un Certificat médical d'absence de contre-indication à la randonnée pédestre (CACI) daté de moins de 6 mois (modèle disponible sur le site <https://www.ashrando.fr/>).

Dans le cas d'une 1^{ère} licence ou d'une reprise de licence après interruption et pour chaque adhérent concerné :

- Joindre au présent Bulletin un Certificat médical d'absence de contre-indication à la randonnée pédestre (CACI) daté de moins de 6 mois (modèle disponible sur le site <https://www.ashrando.fr/>).

Pour un pratiquant Mineur :

- Joindre au présent Bulletin l'Autorisation parentale complétée et signée (document disponible sur le site <https://www.ashrando.fr/>).
- Je suis informé(e) que la cotisation n'est pas remboursable en cas de désistement en cours de saison, pour quelque motif que ce soit.
- Je m'engage à être correctement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai et à suivre les consignes de sécurité données par les animateurs.
- Je suis informé(e) que l'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE dispose d'un site Internet partiellement réservé à ses adhérents <https://www.ashrando.fr/> et d'une page Facebook . J'autorise le club à y publier des photos sur lesquelles je pourrais figurer. Certaines photos peuvent être utilisées par l'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE pour sa communication interne ou externe.
- J'accepte que l'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE mémorise et utilise les données personnelles collectées dans ce bulletin d'adhésion pour sa communication interne et sa gestion, notamment pour des raisons liées à la sécurité lors des randonnées et séjours. Voir notre charte de confidentialité sur <https://www.ashrando.fr/>.
- Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement intérieur de l'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE (disponible sur <https://www.ashrando.fr/>).
- Je m'engage à respecter les préconisations de la FFRandonnée, de l'ASH OMNISPORTS et de l'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE.

Date :

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :

Adhérent 1

Adhérent 2

Adhérent 3

Adhérent 4

Dossier complet (Bulletin d'adhésion rempli et signé + Attestation(s) sur l'honneur et/ou Certificat(s) médical(aux) + éventuellement Autorisation parentale + chèque et, éventuellement, reçu(s) d'une autre section ASH et/ou copie licence(s) FFRandonnée d'un autre club) à renvoyer à l'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE.

L'ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE, section du club Omnisports ASH (Association Sportive le Haillan), bénéficie de l'agrément ministériel Jeunesse et Sport.

ASH RANDONNÉE ET MONTAGNE – 27 rue de Los Heros – 33185 LE HAILLAN

Site Internet : <https://www.ashrando.fr/>